

N° 10 – 09 juin 2015

Champagne-Ardenne

## Bulletin de Santé du Végétal

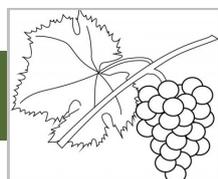
Vigne

### A RETENIR CETTE SEMAINE

**Oïdium** : Grande vigilance en cette période de grande sensibilité des inflorescences. Proportion de parcelles avec symptômes sur feuilles en progression.

**Mildiou** : Présence toujours limitée de symptômes sur feuilles.

**Tordeuses** : Pression très faible de la première génération de tordeuses.



### STADES PHENOLOGIQUES



Les températures estivales de la fin de la semaine dernière ont été favorables à la floraison de la vigne.

Dans la majorité des parcelles de Chardonnay et de Pinot noir, la floraison est maintenant enclenchée. Le Meunier devrait suivre de près.

Les températures ont baissé, tout en restant au-delà des 20°C. La floraison devrait donc s'achever au cours de la semaine.

En comparaison avec les dates des stades phénologiques des années passées, la vigne reste dans la moyenne décennale, voire 1 à 2 jours d'avance.

**Chardonnay et Pinot noir** : stade 19 (« début fleur ») à 21 (« 25 % des capuchons tombés »). Stade 23 (« 50 % des capuchons tombés ») en parcelles hâtives.

**Meunier** : stade 18 (« onze à douze feuilles ») à 19.

*Début floraison.*

**REMARQUE** : ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 01 au 05 juin sur 175 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.





## TORDEUSES

### Situation

Avec le développement des inflorescences, les glomérules sont plus facilement visibles.

Néanmoins, sur le réseau RSBT comme sur les autres réseaux d'observation, toujours peu de glomérules ont été observés la semaine dernière.

7 % des parcelles du réseau RSBT, qui en comprend 182, sont concernées. Le maximum observé est de 8 % de glomérules.

La situation est cohérente à celle attendue, compte tenu de la faible activité de ponte de la première génération de tordeuses.



*Glomérule formé de 4-6 boutons floraux*

### Analyse du risque

L'activité de la première génération est très limitée à l'échelle du vignoble.

## BOTRYTIS

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, limitation des blessures sur baies...) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

Pour plus de précisions, se reporter à la note technique commune 2015 consultable sur les sites Internet de la DRAAF Champagne-Ardenne et de la Chambre régionale d'agriculture Champagne-Ardenne.

## BLACK ROT

### Situation

Quelques symptômes de black-rot sur feuilles ont été détectés sur des parcelles situées sur des communes situées essentiellement en Côte des Bar : Bagneux-la-Fosse, Balnot-sur-Laignes, Celles sur Ource, Cunfin, Essoyes, Fontette, Fravaux, Jaucourt, Landreville, Les Riceys, Meurville, Neuville-sur-Seine, Noé-les-Mallets, Urville, Ville-sur-Arce, et Voigny.

### Analyse du risque

Le risque lié au champignon responsable du black rot est très faible si, pour les parcelles présentant actuellement des symptômes et dans les secteurs à historique, le champignon est pris en compte dans la stratégie globale de protection contre les autres champignons bioagresseurs (mildiou, oïdium).



## MILДИОУ

### Situation

La situation mildiou est toujours calme à l'échelle du vignoble. Sur le réseau RSBT, au 5 juin, 22 % des parcelles sont concernées par la présence de taches (contre 16 % le 29 mai).

Les symptômes issus des pluies du mois de mai sont maintenant tous visibles. De nouveaux cycles de contaminations sont localement en cours, suite aux pluies du 05 juin. D'après les abaques, les taches pourraient être visibles dès la fin de semaine.

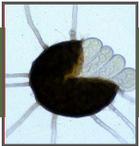
## Analyse du risque

En raison des faibles cumuls d'eau enregistrés ces dernières semaines, le risque épidémiologique mildiou à l'échelle du vignoble est à la baisse. De plus, dans la plupart des secteurs du vignoble, les symptômes de mildiou sont faibles voire absents.

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des repiquages (contaminations secondaires).

Soyez vigilant en cette période de grande sensibilité des inflorescences.

Pour gérer au mieux le risque, tenir compte du cumul de pluies depuis le dernier traitement, des prévisions de pluies, du développement végétatif depuis le dernier traitement, et de l'état sanitaire des parcelles.



## OIDIUM

### Situation

Troisième semaine de surveillance "oïdium" sur feuilles au vignoble.

Concernant le réseau RSBT, au 05 juin, la présence de symptômes sur feuilles est stable : environ 10 % des parcelles suivies (Chardonnay et Pinot noir) présentent des symptômes, contre 9 % le 29 mai.

Cependant, si on regarde uniquement les parcelles de Chardonnay, ce chiffre a augmenté et passe de 9 % à un peu plus de 15 % .

Les premiers symptômes sur inflorescences ont été vus dans des parcelles à très fort historique.

### Analyse du risque

Les inflorescences entrent actuellement dans leur période de plus grande réceptivité à l'oïdium (période floraison-nouaison).

Le risque épidémique de l'année en cours est évalué par rapport à l'indicateur régional « feuilles ». Cet indicateur est en hausse. L'année 2015 a le profil d'une année à risque élevé (type 2004, 2006, 2008, 2012, et 2013).

Restez vigilant, notamment dans les parcelles présentant déjà des symptômes sur feuilles et dans les parcelles à antériorité d'attaques sur grappes.

Surveillez vos parcelles (25 feuilles, face inférieure, en ciblant les premiers étages foliaires).

Le risque oïdium reste toujours la priorité à ce stade de la campagne.



*Symptômes face inférieure de la feuille.*

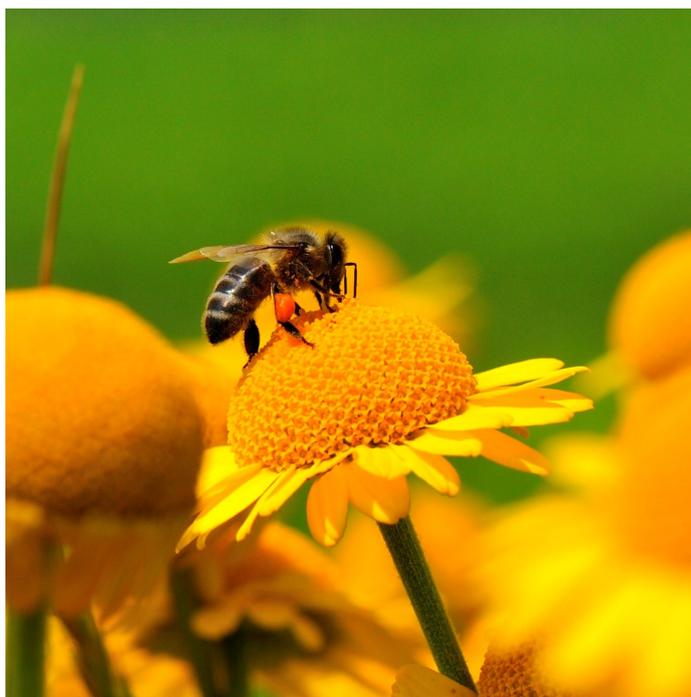


## Les abeilles butinent, protégeons les !

### **Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015





## Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF :

<http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE  
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES  
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce -  
Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agricul-  
ture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept.

**Rédaction :** le CIVC avec relecture de Viti-Concept, Cohésis Vigne et DRAAF-SRAL.

**Animation du réseau Vigne :** Alexandra BONOMELLI - CIVC. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à  
k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.